

Malgré les assurances du ministre de l'Education

# Livres scolaires introuvables dans des lycées et CEM

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Premier tour de la présidentielle en Tunisie

## Une élection sous haute surveillance

Page 3

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4879 - Dimanche 15 septembre 2019 - Prix : 10 DA

Fermé depuis le 22 juin dernier

# Le marché de voitures d'occasion de Tidelabine rouvert

Page 3

## Tunisie, une présidentielle imprédictible

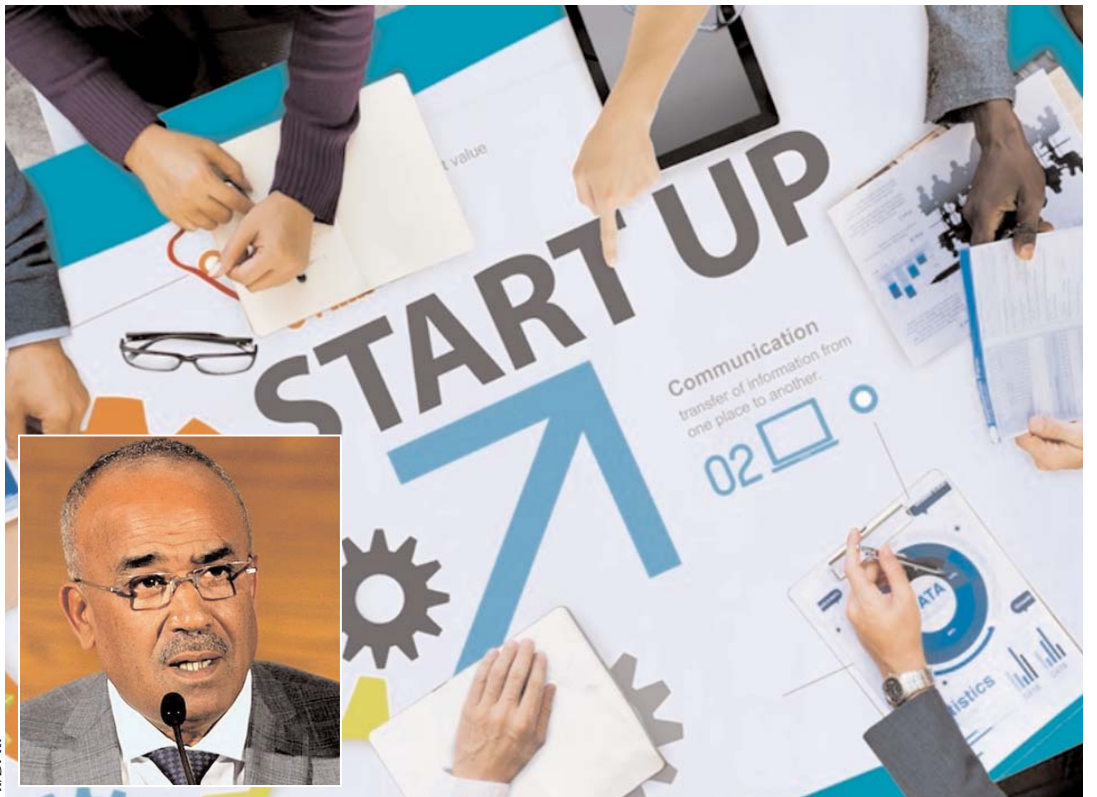
Par Mohamed Habili

Qui sera, ou plutôt qui a le plus de chance de devenir le successeur de Béji Caïd Esbesi parmi les 26 candidats concourant à la présidentielle tunisienne de ce 15 septembre ? Voilà une question à quoi peu de gens se sentent suffisamment outillés pour répondre par avance. De toutes les élections qui se sont tenues récemment dans le monde, cette présidentielle tunisienne, la deuxième du genre après l'insurrection de 2011, est probablement parmi celles où les pronostics sont le plus difficile à faire. Non pas d'ailleurs parce qu'un grand nombre de ces 26 candidats est susceptible d'être au bout du compte l'heureux élu. Ni parce que les sondages ont été interdits de publication à partir du mois d'août, ce qui n'aide personne à se retrouver, pas même peut-être les candidats eux-mêmes. Ce n'est pas le nombre des candidats qu'il faut incriminer en cela, puisque de toute façon, on savait dès l'annonce des candidatures que la partie, probablement non pas en un mais en deux tours, va se jouer entre trois ou quatre candidats. Lesquels pourraient bien être Youssef Chahed, le chef du gouvernement en titre et président de Tayha Tounes, une scission de Nidaa Tounes, le parti fondé par le président défunt ; Abdelfattah Mourou, le vice-président d'Ennahda ; Abdelkrim Zbidi, ancien ministre de la Défense et candidat de Nidaa Tounes, encore que lui-même se définit comme un candidat indépendant.

Suite en page 3

## Création de nouvelles zones technologiques

# L'Etat place les start-up sur la rampe de lancement



Ph.D. R.

Afin d'encourager les jeunes porteurs de projets, trois zones technologiques «Zone tech» seront créées au niveau national au profit des start-up ainsi qu'un fonds national d'appui aux initiatives de ces entreprises, mais aussi la mise en place de l'Agence nationale de numérisation avant la fin de l'année en cours. Lire page 2

Tizi-Ouzou

## Un criminel abattu par un détachement de l'ANP

Page 24

«Rue de la nuit» de Arezki Metref

## Le roman passionnant de la vie sous «Le Peuplier»

Page 13

Création de nouvelles zones technologiques

# L'Etat place les start-up sur la rampe de lancement

■ Afin d'encourager les jeunes porteurs de projets, trois zones technologiques «Zone tech» seront créées au niveau national au profit des start-up ainsi qu'un fonds national d'appui aux initiatives de ces entreprises, mais aussi la mise en place de l'Agence nationale de numérisation avant la fin de l'année en cours.

Par Louiza Ait Ramdane

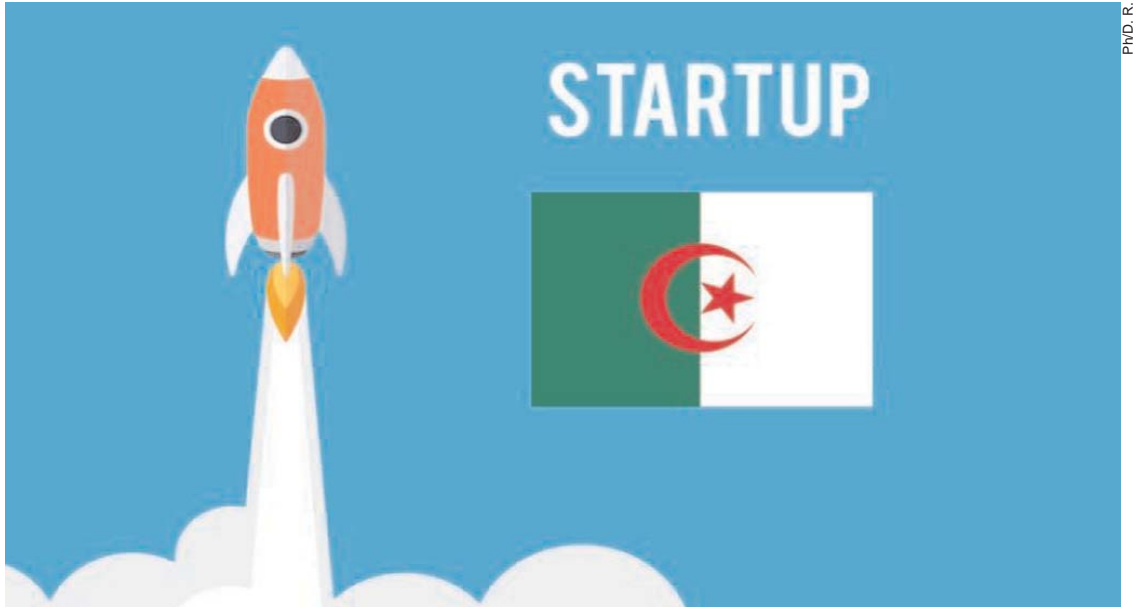
C'est ce que le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a annoncé hier, à l'ouverture de la Conférence nationale des start-up organisée au Centre national des conférences d'Alger.

L'émergence de ces entreprises start-up et la consécration de la culture entrepreneuriale parmi les jeunes suscitent un intérêt et une priorité dans tous les dossiers que va étudier le gouvernement, notamment en mettant à disposition les conditions nécessaires à la création et à la pérennité des start-up et même au développement ultérieur de leurs activités, a fait savoir le Premier ministre.

Il a, par la même occasion, annoncé la tenue, l'année prochaine en Algérie, de «Smart Africa 2020», un événement continental dédié aux nouvelles technologies, tout en rassurant que les jeunes entrepreneurs et les jeunes porteurs de projets et d'idées font l'objet d'un suivi et d'un accompagnement particuliers.

Il a indiqué que l'expérience sur le terrain, mais aussi l'expérience internationale, ont démontré les «limites de la vision unilatérale», qui se borne à proposer, a-t-il dit, des solutions «unilatérales», provenant principalement de l'administration publique.

C'est pour cela que notre démarche vise, a-t-il expliqué, à impliquer et à écouter les jeunes porteurs de projets, à travers, en premier lieu, des mécanismes institutionnels mis en place au niveau des ministères du Commerce, du Travail et de l'Industrie, sous la supervision du Premier ministre, lesquels furent fructueux et ont permis d'orienter notre vision, en tant



qu'autorités publiques, vers ce que le jeune entrepreneur attend et espère, pour permettre sa contribution au développement de son pays.

M. Bedoui a fait savoir, à ce propos, que cette expérience «productive» que le gouvernement a adoptée dans tous les dossiers examinés, est convaincue que «l'exclusion ne peut faire aboutir à une juste opinion, mais que celle-ci ne sera atteinte que par la participation et l'écoute, envers ceux qui ont de meilleures connaissances que nous dans le domaine».

La finalité étant de parvenir à atteindre, a-t-il dit, les objectifs et de concrétiser les espoirs des jeunes, ce dont nous avons beaucoup accompli, et il reste plus à accomplir.

Mise en place

Malgré les assurances du ministre de l'Education

## Livres scolaires introuvables dans des lycées et CEM

Par mauvais calcul statistique du nombre d'élèves dans chaque école, par mauvaise distribution et gestion, certains livres sont introuvables dans certains établissements éducatifs, notamment les CEM et lycées. Le problème de la disponibilité des manuels scolaires et leur mise à la disposition des élèves dans leurs établissements éducatifs a encore cette année refait surface. Les élèves se plaignent car les enseignants ont débuté le programme au moment où ils n'ont pas encore acheté certains manuels. «On a commencé le programme mais certains livres sont introuvables ; on est alors obligé de suivre à deux sur un seul livre», nous confie une élève au lycée filière littéraire. Certains parents, notamment ceux des collégiens et des lycéens, déplorent le manque des manuels scolaires, particuliè-

rement ceux de 4<sup>e</sup> année moyenne en mathématiques et en langue arabe. Pour tenter d'acheter à leurs enfants ces livres, certains parents ont été obligés de parcourir les marchés ou les librairies. D'autres se rendent chaque matin depuis le début de l'année scolaire devant le point de vente de l'Office national des publications scolaires (ONPS). En effet, un groupe de parents d'élèves munis de listes de livres venait d'un peu partout d'Alger et la file se forme depuis les premières heures de la journée devant l'ONPS. Une mère de famille rencontrée sur place pour acheter des livres nous dira : «Je viens de Réghaïa pour acheter des livres à mes enfants car dans leurs établissements certains livres sont introuvables, à savoir, le livre de mathématiques, histoire et arabe pour mon fils qui est en 1<sup>er</sup>

### de l'Agence de numérisation avant la fin de l'année

Autre nouvelle annoncée par Bedoui est celle de la mise en place de l'Agence nationale de numérisation avant la fin de l'année en cours, laquelle définira les grandes lignes stratégiques pour la promotion de l'utilisation des technologies modernes et l'émergence d'une économie numérique reposant sur les start-up. Bedoui a souligné le rôle important de cette agence dans la promotion, l'utilisation des technologies modernes et l'émergence d'une économie numérique reposant sur les start-up, et qui en sera l'acteur principal. Cette agence, a-t-il ajouté, est placée parmi les projets et les solutions intelligentes lancés pour l'intensification de l'activité des start-up et leur émergence.

Le cadre juridique de cette agence a été élaboré en consultation avec les associations et les start-up.

### Exonération des start-up des impôts et taxes

Le Premier ministre a insisté également sur l'encouragement à la création de start-up, à travers leur exonération des impôts et taxes. M. Bedoui a fait état de l'introduction de dispositions dans le projet de loi de finances (PLF 2020) relatives à l'exonération des start-up et des investissements des jeunes porteurs de projets des différents impôts et taxes et la mise en place de mesures incitatives à même de leur faciliter l'accès au foncier aux fins d'extension de leurs projets. Le Premier ministre a éga-

lement fait part de mesures pour faciliter l'inscription des start-up au registre du commerce, outre leur dispense de disposer d'un local. M. Bedoui a ordonné de charger une commission composée des ministères des Finances, de l'Industrie, de l'Environnement, du Travail, du Commerce et de l'Agriculture, de proposer un série de mesures et de facilitations indispensables, au titre de ce projet de loi, en vue d'amener cette catégorie d'entreprises à concrétiser ses projets. Par ailleurs, M. Bedoui a rappelé la consécration de plus de 8 000 locaux non exploités dans les agglomérations, au niveau national, au profit des jeunes porteurs de projets, rappelant que cette opération avait été lancée en juin dernier.

L. A. R.

besoins correctement pour éviter d'arriver à ce genre de problèmes injustifiés. Le livre est un outil pédagogique très important que l'élève doit avoir avec lui dès le début des cours». Ce manque revient chaque année et cela malgré les assurances du ministère de l'Education nationale. Pour rappel, cette année, lors de sa récente visite dans la wilaya de Tipasa, Belabed avait affirmé l'impression, au titre de la rentrée scolaire 2019-2020, de 50 millions de manuels scolaires, tous cycles confondus, et de leur distribution aux établissements éducatifs, via les différents centres relevant de l'Office national des publications scolaires, en plus d'un quota supplémentaire de 30 millions de livres, stocks de l'année dernière. Des propos qui n'ont pas été constatés sur le terrain.

Thinhine Khouchi



Fermé depuis le 22 juin dernier

# Le marché de voitures d'occasion de Tidjelabine rouvert

■ Quelques jours après l'annonce par le gouvernement de l'autorisation d'importation de véhicules de moins de trois ans, et après plus de deux mois de fermeture, le marché de voitures d'occasion de Tidjelabine a rouvert hier matin, suite à la finalisation totale de la procédure de location avec le nouvel opérateur qui a remporté l'appel d'offres lancé par la commune de Tidjelabine en juin dernier.

Par Lynda Naili

Causant comme à l'accoutumée tous les samedis un encombrement monstre de la circulation routière sur le tronçon Boudouaou-Thénia, et à l'entrée de la surface de vente de voitures d'occasion, le marché de Tidjelabine, situé dans la wilaya de Boumerdès, à 45 km à l'Est d'Alger, a d'ores et déjà suscité hier matin un fort engouement de curieux, voire de vendeurs et même d'éventuels acheteurs, ont constaté des citoyens sur place, pour jauger les prix des voitures d'occasion notamment après l'aval du gouvernement pour l'importation de voitures de moins de trois ans. Considéré depuis des décennies comme étant l'un des marchés hebdomadaires les plus renommés du pays pour la vente et l'achat de véhicules d'occasion, il a donc repris son activité commerciale depuis hier bien que les autorités locales avaient prévu sa réouverture pour le 31 août dernier après une fermeture décidée le 22 juin 2019. Source financière conséquente pour la commune de Tidjelabine, son P/APC avait,



en effet, décidé de la fermeture de ce marché en vue de lancer un avis de location aux enchères avec un prix de départ fixé à 168 350 000 DA. Au final, l'avis d'appel d'offres s'avérera concluant avec la soumission d'un opérateur privé qui désormais louera la totalité du marché d'une superficie globale de 14 hectares, soit pas moins de

140 000 m<sup>2</sup> pour plus de 175 millions de dinars, soit 17,5 milliards de centimes, qui iront droit dans les caisses de la municipalité et viendront ainsi participer à la relance du développement dans la région. En effet, l'investisseur devra désormais gérer ce marché et l'aménager avec des équipements modernes inhérents à ce genre de structure. En

effet, élaborée par la commune de Tidjelabine, l'étude technique proposée dans l'avis d'appel d'offres stipule la réhabilitation et le réaménagement à tous les niveaux du marché. En outre, parmi les recommandations émises par cette étude, celle d'élargir la capacité d'accueil dudit marché à plus de 5 000 véhicules contre près de 3 000 actuellement. Une proposition a été également formulée pour la répartition du site en trois espaces et organiser le parage des véhicules selon leurs type et taille. La création de trois accès et de sorties principales pour ce marché a été également proposée, en plus de créer les commodités et les structures pour la gestion, l'administration et la restauration. A cela s'ajoutent des salles d'eau, des bureaux de prestations diverses et une unité d'intervention de la Protection civile, entre autres.

Il est à noter que jusqu'au jour de sa fermeture en juin dernier, le marché de Tidjelabine assurait des ventes oscillant entre 2,3 et 2,5 millions de DA chaque semaine au profit de la commune qui en assurait la gérance.

L. N.

## Premier tour de la présidentielle en Tunisie Une élection sous haute surveillance

C'est une nouvelle étape de la transition démocratique : sept millions d'électeurs doivent désigner le successeur de Béji Caïd Essebsi, décédé le 25 juillet, à quelques mois du terme de son mandat. Un scrutin au résultat plus qu'incertain. Si quelques figures émergent des 26 candidats retenus par l'ISIE (Instance supérieure indépendante pour les élections) sur la centaine de dossiers déposés, impossible de prédire quels seront les deux adversaires du second tour, dont la date n'est pas encore fixée. La justice a par ailleurs décidé de maintenir l'un des favoris du scrutin en prison, le publicitaire controversé Nabil Karoui, emprisonné pour blanchiment d'argent. La Tunisie tournera donc une nouvelle page de son histoire, avec le deuxième scrutin démocratique du pays après 2014. L'élection se déroulera sous haute surveillance et des observateurs issus des instances nationales, de la société civile et des instances internationales sont attendus à travers tous les bureaux et centres de vote de la République, afin de veiller au bon déroulement du processus électoral. «*Quelque 12 000 observateurs sont présents à cet effet*», selon une source auprès de l'ISIE, précisant que de nombreuses ins-

tances internationales ont délégué des observateurs, à l'instar de la Ligue arabe, l'Union européenne (UE), le centre Carter, l'Institut (EISA). Le plus grand nombre d'observateurs est issu de l'Union générale du travail tunisienne (UGTT), selon l'ISIE. En effet, plus de 4 000 observateurs ont été formés par l'UGTT pour accomplir la mission d'observation le jour du scrutin. L'UGTT est une habituée de l'observation des rendez-vous électoraux en Tunisie. Les organisations de la société civile, à l'image de «*Aatid, Mourakiboun, et Ana Yakidh*», ont mobilisé aussi un nombre important d'observateurs à ce rendez-vous hautement important. Les observateurs de l'ISIE se sont mis à la tâche d'observation depuis hier, coïncidant avec le jour du silence électoral, et ce, en mettant sous la loupe les candidats et leurs partisans quant à la moindre déclaration médiatique ou activité politique. Le vice-président de l'ISIE, Farouk Bouasker, a indiqué dans une déclaration aux médias que l'ISIE a mis en place quelques procédures réglementaires interdisant tout dérapage. «*Elles consistent en l'interdiction de toute activité de propagande électorale lors des réunions et rassemblements publics dans l'environnement des*

centres de vote. De ce fait, les programmes électoraux et les portraits des candidats ne doivent pas figurer sur des affiches électorales pour les législatives», a-t-il souligné, faisant observer que les membres de l'ISIE vont travailler en étroite collaboration avec la police judiciaire et le ministère public. «*La violation du jour du silence électoral pourrait entraîner tout bonnement l'annulation des résultats du scrutin de façon totale et ou partiel des candidats impliqués*», a mis en garde auparavant l'ISIE. La journée d'hier a coïncidé avec le début de la campagne électorale pour les législatives prévues le mois d'octobre prochain. En outre, en s'exprimant, vendredi au sujet de la fraude électorale qui pourrait émailler le scrutin présidentiel, le président de l'ISIE, Nabil Baffoun, a affirmé que «*la fraude est techniquement impossible de se produire*». «*La seule forme de la fraude qui pourrait nuire désormais au scrutin présidentiel en Tunisie, sont les médias*», a nuancé M. Baffoun. Le scrutin présidentiel sera largement couvert par les médias. «*Plus de 1 800 journalistes, entre médias locaux et étrangers, ont sollicités des accréditations pour ce rendez-vous*», selon l'ISIE.

### Deux candidats annoncent leur désistement

Deux candidats à l'élection présidentielle ont annoncé hier leur désistement en faveur du candidat Abdelkarim Zbidi, un indépendant bénéficiant du soutien du parti au pouvoir, Nidaa Tounes. Il s'agit de l'ancien membre du gouvernement, Mohsen Marzouk et de l'homme d'affaires Slim Riahi qui ont annoncé leur désistement sur leur page Facebook officielle. M. Marzouk a mis en ligne une photo de lui avec M. Zbidi, informant qu'il se désistait en sa faveur, et assuré qu'il avait pris sa décision «*pour éviter que le pays ne tombe sous l'autorité des forces extrémistes et populistes*». Parmi les poids lourds de la campagne figurent le publicitaire Nabil Karoui qui a fait campagne en distribuant des biens avant d'être incarcéré dans le cadre d'une enquête pour blanchiment d'argent, et le premier candidat du parti d'inspiration Ennahdha, Abdelfattah Mourou. De son côté, Slim Riahi, ancien dirigeant d'un des principaux clubs de foot du pays, a annoncé dans une vidéo sur sa page Facebook officielle qu'il se retirait «*par réalisme*». «*Je remercie tous ceux qui m'ont accordé*

### LA QUESTION DU JOUR

#### Tunisie, une présidentielle imprédictible

A Suite de la page une ces trois-là, il faudrait peut-être associer Nabil Karoui, l'homme d'affaires et des médias, qui pour cela a été surnommé le Berlusconi tunisien, bien qu'il soit en prison, pour des affaires de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale, ce qui en principe est plus que suffisant pour faire rayer son nom de la liste des favoris. Or non seulement sa candidature est maintenue, mais des indiscretions calculées le donne comme l'un des deux finalistes devant s'affronter au deuxième tour dans une quinzaine de jours. Si ce scénario se confirme dans les heures qui viennent, la présidentielle d'aujourd'hui ne manquera pas de tourner en un casse-tête juridique dont nul ne connaît d'exemple. Faudrait-il alors lui permettre de sortir de prison pour les besoins de sa campagne du deuxième tour, ou au contraire le garder en détention, en droit fil du refus de le relâcher exprimé dans les règles il y a seulement quelques jours ? Cette élection était déjà suffisamment illisible sans qu'il faille lui ajouter une complication qui donnerait du fil à retordre y compris aux démocrates les mieux assises. Reste maintenant à se demander si cette situation n'a pas été voulue, justement pour vendre mieux encore l'image d'une Tunisie devenue en si fort peu de temps une si forte démocratie qu'elle peut se permettre de se donner la difficulté supplémentaire posée par une candidature aussi insolite que celle de Nabil Karoui ? Et d'en sortir grandie ? Le risque n'est pourtant pas négligeable qu'une candidature «*populiste*» voit ses chances augmenter si son incarnation est derrière les barreaux. Au fond, Nabil Karoui est plus dangereux pour la jeune démocratie tunisienne en prison que hors de prison. S'il y a été jeté juste pour l'empêcher de faire campagne, c'est qu'il est craint par ses adversaires, qui dans un premier temps d'ailleurs ont cherché à rendre impossible sa candidature par le truchement d'un amendement de la loi électorale, en son temps non proclamée par le président défunct.

M. H.

leur confiance, militants, citoyens et mon parti. Considérant que mes chances ne sont pas suffisantes pour passer au second tour, compte tenu de mon absence, par réalisme et devoir national, j'ai décidé de me retirer de la course en faveur de Abdelkarim Zbidi», a-t-il dit. Il avait créé un parti quelques semaines avant les élections, en apparaissant via un hologramme lors du congrès de lancement. Malgré ces désistements, le nombre de candidats reste à 26. Si les deux hommes ont appelé leurs partisans à voter pour M. Zbidi, leurs noms apparaîtront malgré tout sur les bulletins de vote.

Meriem Benchaouia

Crise libyenne

# Bedoui reçoit le chef de la mission de l'ONU en Libye

■ Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a reçu, hier à Alger, le représentant spécial du Secrétaire général de Nations unies, chef de la mission d'appui en Libye (Manul), Ghassan Salamé, qui effectue une visite en Algérie, ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

Par Siham B.

«L'entretien, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques de concertation entre les responsables algériens et onusiens, a permis aux deux parties de procéder à un échange de vues et d'informations sur la situation actuelle de la crise libyenne», a-t-on ajouté de même source. A cet égard, lit-on dans le texte, «le Premier ministre a tenu à assurer l'émissaire onusien du soutien constant et indéfectible de

l'Algérie aux efforts en cours, dans la perspective d'un règlement politique (de la crise en Libye) dans les meilleurs délais». L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

## Salamé appelle toutes les parties à soutenir la solution politique pacifique

Le chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Ghassan Salamé, a appelé, vendredi à Alger, toutes les parties libyennes et internationales à soutenir le processus de la solution politique pacifique à la crise libyenne, estimant que soulever la solution militaire est «une utopie coûteuse». S'exprimant au terme de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, M. Salamé a indiqué : «Je pense, comme l'a dit le ministre des AE, que la solution militaire en Libye est "une utopie coûteuse" et que le plus court sera le mieux. C'est pourquoi, nous appelons, ici depuis l'Algérie, toutes les parties en Libye, ainsi que les parties internationales qui soutiennent ces parties, à davantage de réalisme et de considération, à savoir qu'il



n'existe aucune solution sauf la solution politique à la crise libyenne».

Tout en remerciant le ministre pour «avoir exprimé cette vérité essentielle», M. Salamé a relevé «les mêmes points d'entente – aujourd'hui à Alger – entre l'ONU et l'Algérie», ajoutant, à cet égard, que cette dernière «a des préoccupations (concernant la crise libyenne) qui sont légitimes, étant un pays limitrophe de la

Libye». «L'Algérie ne s'est pas ingérée dans les affaires internes de la Libye», a assuré le responsable onusien, ajoutant que ses efforts n'ont pour but que d'«appuyer le rapprochement et l'entente entre les différentes parties libyennes», affirmant que cela est à même de «rapprocher la position de l'Algérie et de celle de l'ONU».

Au sujet de ces discussions avec M. Boukadoum, M. Salamé

a estimé nécessaire de «tenir le ministre des AE informé de la réalité des détails concernant la situation actuelle en Libye». Les discussions entre M. Boukadoum et M. Salamé se sont déroulées au lendemain du renouvellement du mandat de la Manul par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui a renouvelé, également, sa confiance au président de la Manul, Ghassan Salamé.

S. B./APS

## Transport aérien

### Le comité d'entreprise soutient deux offres de redressement d'Aigle Azur

Le comité d'entreprise d'Aigle Azur a rendu un avis consultatif favorable à deux offres de reprise de la compagnie en redressement judiciaire avant l'audience au tribunal de commerce d'Evry (Essonne) lundi, a indiqué hier Loïc Philippot, vice-président du Syndicat national des pilotes de l'air (SNPL) d'Aigle Azur. Le Comité d'entreprise (CE), qui a examiné vendredi soir les 14 offres de reprise de la compagnie aérienne, «s'est positionné en faveur des projets de redressement qui poursuivent l'activité Aigle Azur avec son personnel», a dit M. Philippot, mais non élu au CE. Dans ce

cadre, «il a rendu un avis favorable sur deux projets : celui de Lionel Guérin (ancien P-DG de Hop!, filiale du groupe Air France, NDLR) et celui de l'actionnaire minoritaire d'Aigle Azur, Gérard Houa», a-t-il ajouté. Aigle Azur emploie quelque 1 150 personnes, dont 800 en France et 350 en Algérie. Tenu par une obligation de confidentialité, Bruno Forey, élu CFDT au comité d'entreprise, a confirmé que celui-ci «s'est positionné dans le cadre d'un redressement» avec l'objectif de «sauvegarder le maximum d'emplois sur la durée la plus longue possible».

En redressement judiciaire, Aigle Azur

est dans une telle impasse financière qu'il ne peut ni dédommager financièrement ses clients, ni même assurer le rapatriement des voyageurs dont le vol retour a été annulé. Si le tribunal décidait d'une liquidation judiciaire, l'offre d'EasyJet «a la préférence» du SNPL par rapport à celle d'Air France, a indiqué M. Philippot. EasyJet, qui est venu détailler son offre au comité d'entreprise vendredi, a proposé de «repandre les créneaux horaires (slots) avec cinq ou six avions et le personnel associé», selon lui. «Mais EasyJet reprendrait les commandants de bord comme commandants de bord, et les copilotes en tant que copilotes, ce que ne

peut pas faire Air France pour des raisons sociales internes. Pour nous, c'est une différence significative», a-t-il ajouté.

Avec ses 11 avions, le groupe a transporté 1,88 million de passagers en 2018, année pendant laquelle elle a réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros. Elle assurait notamment des liaisons avec l'Algérie, représentant environ 60% de son activité.

Elle effectuait également des vols vers le Liban, le Portugal, la Russie et l'Ukraine. Ses longs courriers étaient à destination du Brésil et du Mali.

Ghani Y.

## Mostaganem

### 600 millions DA pour le secteur des ressources en eau

Une enveloppe de 600 millions DA a été allouée pour financer des projets de développement du secteur des ressources en eau dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Dix-neuf opérations, inscrites dernièrement, seront lancées en octobre prochain pour le raccordement des réseaux d'AEP et d'assainissement ainsi que l'installation de compteurs pour lutter contre le raccordement illicite et réduire le taux des fuites d'eau. Neuf projets financés par le Fonds de garantie et solidarité des collectivités locales ont été inscrits pour 15 villages des communes de Ain Sidi Chérif, Hassiane, Mesra, Bouguiret, Sirat, Hassi Mameche et Ain Nouissy en vue de leur raccordement au réseau d'AEP, ajoute-t-on de même sour-

ce. Ainsi, 4 réseaux d'assainissement seront réalisés dans les douars des communes de Hassiane, Sidi Ali et Achaacha. Celles-ci s'ajouteront aux deux stations de relevage des eaux traitées de la commune de Kheiredine, du Petit port (Sidi Lakhdar) et à trois systèmes d'assainissement pour les localités de Sour, Sefsaf et Fornaka.

Pour lutter contre le raccordement anarchique et le transfert de la gestion de l'eau aux douars des communes vers l'Algérienne des eaux (ADE), quelque 20 000 compteurs d'eau ont été installés dans 150 villages de Mostaganem. Ce projet a nécessité un montant de 70 millions DA. Il vise à réduire le taux de fuites d'eau et à améliorer la gestion de ce secteur.

Safy T.

## Accidents de la route

### 11 morts et 20 blessés ces dernières 48 heures

ONZE personnes sont mortes et 20 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national, indique hier un bilan de la Protection civile. «Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés, dont 11 accidents les plus mortels ayant causé le décès de 11 personnes et des blessures à 20 autres prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les hôpitaux par les secours de la Protection civile», précise la même source. Par ailleurs, deux enfants sont morts noyés dans l'oued El Barouka, au lieudit Cité El Mahatta, dans la commune d'Ain Oussera (wilaya de Djelfa), ajoute le communiqué. Les secours de la Protection civile sont également intervenus dans plusieurs wilayas du pays, touchées par de fortes pluies ayant causé des dégâts matériels «sans faire de victimes». La wilaya d'Alger a, ainsi, enregistré l'effondrement partiel du plafond de quatre habitations au niveau de communes de Birkhadem, Gué de Constantine, La Casbah et Sidi M'hamed, de même la wilaya de Bouira où a été enregistré l'effondrement de la toiture d'un moulin traditionnel dans la commune d'Oued El Berdi et dans la wilaya de Médéa où un pont s'est effondré au lieudit Oued El Malah, dans la commune de Sidi Naamane. Plusieurs opérations d'épuisements et de pompage des eaux pluviales ont, en outre, été effectuées par les services de la Protection civile au niveau de la wilaya d'Alger (communes de Birkhadem, Bouzaréah, Bachdjarah, Chéraga et Bab El Oued), wilaya de Médéa (Sidi Naamane) et de la wilaya d'Ain Defla (communes de Rouina et El Attaf).

O. N.



## Pétrole

# La production de schiste américain pourrait doubler

■ Selon une étude plutôt optimiste de Rystad Energy, l'exploitation des «shale oil» pourrait atteindre 14,5 millions de barils par jour en 2030 aux États-Unis, soit un doublement en 12 ans. De quoi peser sur les prix du pétrole à moyen terme.

Par Salem K.

**M**i-août, le cabinet d'avocat Haynes & Boone alertait sur la hausse du nombre de faillites parmi les producteurs de pétrole américains (26 en sept mois et demi, contre 28 sur l'ensemble de 2018). De quoi pousser certains à anticiper la fin du boom du schiste, qui a révolutionné l'industrie ces dernières années. Depuis 2011, la production américaine de pétrole a été multipliée par plus de deux, dépassant les 12 millions de barils par jour. Une forte hausse essentiellement portée par l'envolée de l'exploitation d'or noir dit non conventionnel. Le pétrole de schiste, puisque c'est de lui dont il s'agit, est extrait du sol en fracturant la roche dans laquelle il est enfermé.

Le précieux liquide remonte ensuite via les fissures ainsi formées. L'augmentation des faillites, la faiblesse actuelle des prix du brut et un ralentissement de la productivité – évoquée par l'Agence américaine de l'énergie dans son rapport du 10 septembre – vont-ils vraiment mettre un terme à l'explosion du pétrole de schiste ? Ce n'est pas l'avis



P.N.D. R.

des analystes de Rystad Energy, un bureau de recherche indépendant spécialisé dans l'énergie. Selon eux, la production de «shale oil» américain pourrait atteindre un pic à 14,5 millions de barils par jour en 2030, contre environ 7,5 millions aujourd'hui. Ensuite, elle reculerait lentement

pour tomber à un peu plus de 11 millions de barils par jour en 2040.

Les spécialistes de Rystad reconnaissent que leurs estimations sont bien supérieures à celles des institutions reconnues dans le domaine. L'Agence américaine de l'énergie prévoit égale-

ment un pic de production en 2030, mais à tout juste 10 millions de barils par jour. L'Agence internationale prévoit, elle, un pic dès 2025 à environ 9 millions de barils. Le bureau de recherche revendique une approche «bottom-up», partant des chiffres constatés «puits par puits» dans

différentes régions de production pour en induire des estimations globales.

## Pression sur l'Opep

Dans leur scénario de base, les analystes retiennent un prix du WTI américain de 55 dollars en 2019, 54 dollars en 2020 et 2021 et 57 dollars en 2022. Le cours évolue actuellement autour de 55 dollars. Les spécialistes de Rystad ont également formulé un scénario «bas» selon lequel le cours du WTI figurerait à 45 dollars le baril sur longue période. Même dans ce cas, les acteurs du schiste pomperaient près de 12 millions de barils en 2030. La perspective de voir la production américaine continuer à s'envoler risquerait de fortement peser sur les prix, mettant un peu plus la pression sur les pays de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Lors d'une réunion organisée à Abu Dhabi cette semaine, ceux-ci n'ont d'ailleurs par réussi à s'entendre sur de nouvelles baisses de production, entraînant un repli du cours du Brent de 3,5% en deux jours, à 60,40 dollars.

S. K./Agences

## France

### Le gouvernement baisse sa prévision de croissance

**L**e ministère français de l'Économie et des Finances a abaissé sa prévision de croissance économique pour l'an prochain, ainsi que ses ambitions de réduction du déficit public et de la dette, invoquant un contexte économique international défavorable et les dépenses annoncées en réponse au mouvement des «gilets jaunes». Dévoilé en amont de la présentation du projet de budget pour 2020, ce scénario

prévoit une croissance ramenée à 1,3% en 2020, contre 1,4% initialement prévu. Le ralentissement économique qui touche déjà l'économie mondiale et européenne, aggravé par les tensions commerciales, va donc atteindre la France, après une croissance économique de 1,7% en 2018 et qui devrait déjà freiner à 1,4% cette année, selon le gouvernement. Cette prévision prudente pour 2020 complique

encore plus une équation budgétaire déjà tendue, avec l'ensemble des mesures de pouvoir d'achat annoncées en réponse au mouvement des «gilets jaunes» et la difficulté à trouver suffisamment d'économies pour les financer. Conséquence, si le déficit public va bien baisser l'an prochain (de 3,1% du PIB en 2019 à 2,2%), une grande partie de ce recul de 0,9 point s'explique par la transformation du

crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de charges qui avait plombé l'exercice budgétaire de l'an dernier. Hors cet effet exceptionnel, le déficit va en réalité stagner en 2020, alors que le gouvernement voulait encore le réduire à 2% dans les prévisions transmises au printemps à la Commission européenne. L'écart par rapport à cette prévision s'explique aussi par la baisse d'impôt sur le reve-

nu de 5 milliards d'euros annoncée par le président Emmanuel Macron à la suite du mouvement des «gilets jaunes» et la réindexation d'une partie des pensions de retraites sur l'inflation pour un coût de 1,5 milliard d'euros. La dépense publique va d'ailleurs encore croître en 2020, et son niveau rapporté au PIB, actuellement le plus élevé de l'Union européenne, devrait lui peu baisser, passant de 53,8% en 2019 à 53,4% en 2020, alors que le gouvernement espère une baisse de 3 points sur l'ensemble du quinquennat. Le gouvernement prend donc du retard sur la réduction de la dette publique, un des objectifs majeurs du quinquennat, malgré les taux d'intérêt bas qui réduisent mécaniquement la charge de la dette. En 2020, la dette devrait reculer légèrement à 98,7% du PIB après un bond à 98,8% cette année. Une décision assumée au ministère de l'Économie, où l'on affirme que le rythme d'atteinte des objectifs de baisse de la dépense et de désendettement devait être ajusté pour tenir compte des demandes des Français. Ces prévisions macroéconomiques seront examinées par le Haut conseil des finances publiques, qui doit rendre un avis sur le scénario retenu par le gouvernement pour établir son budget 2020.

Mahi O./APS

## Venezuela

### Inflation et dépréciation monétaire au programme de la rentrée des classes

**L**a dépréciation de la monnaie et l'hyperinflation qui frappent le Venezuela actuellement de plein fouet sont devenues un véritable cauchemar pour les parents d'élèves vénézuéliens qui se demandent comment payer à leurs enfants 12 crayons quand le salaire minimum n'atteint pas 3 dollars ? «*Tout est ultra cher*», se plaint Asiscla Velasquez, 57 ans, en jetant un coup d'œil à la liste des fournitures scolaires de sa petite-fille de 13 ans qui retourne au collège lundi, comme tous les élèves du pays. Au Venezuela, les courses de pré-rentrée tiennent surtout de la course contre la montre. Plus les parents d'élèves attendent avant d'acheter crayons, cahiers et cartables, plus chute leur pouvoir d'achat en bolivars, la devise vénézuélienne. Pour preuve : entre juillet et septembre, le dollar est passé de 6 721 à plus de 21 200 bolivars. Et pendant que la valeur nominale des salaires payés en bolivars reste la même, les prix des biens vendus en bolivars explosent : l'inflation devrait même atteindre 1 000 000% cette année, selon le Fonds monétaire international

(FMI). Alors, la maigre retraite de professeur des écoles que touche Asiscla Velasquez ne suffit même pas pour acheter les cahiers dont sa petite-fille a besoin. «*Les salaires réels sont pulvérisés*», résume l'économiste Jesus Casique, directeur de Capital Market Finance. Et les perspectives ne sont pas bonnes, selon lui, dans ce pays où le salaire mensuel minimum équivaut à environ 1,40 dollar auquel s'ajoute un «*bon alimentaire*» de 1,20 dollar... Il y a encore peu, Asiscla Velasquez considérait taille-crayons, colle et autres feutres comme des «*babioles*» qu'elle achetait «*sans aucun problème*». Pour aider son fils à se maintenir à flot et payer les frais scolaires de sa petite-fille, elle donne des cours particuliers aux camarades de classe de celle-ci. «*Certaines personnes prennent peur en voyant les prix*», explique Royner Vasquez, vendeur de fournitures scolaires dans un marché de Caracas. Et il le reconnaît : les ventes ont baissé. Pour tenter de faire front, le président socialiste Nicolas Maduro a approuvé cette semaine le débloca-

ge de l'équivalent de 130 millions de dollars pour équiper les écoles et trois autres millions destinés à l'achat de cartables ou de cahiers distribués ensuite gratuitement aux élèves. Mais le fond de l'affaire, la très grave récession que traverse le Venezuela, est très loin d'être résolu. Le Venezuela souffre de la dégringolade de sa production de pétrole, dont l'exploitation représente 97% de ses revenus, et de l'éventail de sanctions économiques qu'a prises l'administration américaine pour mettre Nicolas Maduro sous pression. Le PIB s'est contracté de 47,6% entre 2013 et 2018. Et, pour compenser le déficit public – entre 12 et 14% du PIB cette année – le gouvernement a fait marcher la planche à billets, ce qui a fait exploser l'inflation, selon l'économiste Jesus Casique. Au début de l'année, le gouvernement a pris une série de mesures pour réduire les liquidités et a encore un peu plus assoupli le contrôle des changes qu'il maintient depuis 2003 pour essayer de capter des devises étrangères. R. E.

Tizi-Ouzou

# 3,6 milliards de DA de factures de gaz et électricité impayés

■ Les créances détenues par la Concession de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya de Tizi-Ouzou sur ses clients, ont atteint au 9 septembre un montant global de plus de 3,676 milliards de DA, a indiqué la direction locale de cette Concession dans un communiqué.

Par Nassima A.

Sur ce montant, plus de 2 milliards sont détenus par les clients privés ce qui représente un peu plus de la moitié des créances soit 55%. Détaillant les créances des privés, cette même Concession (filiale de la Sonelgaz) a relevé que 70 % des 2 milliards de DA sont détenus par les ménages, 27 % sont détenues par les clients non ménages (petites unités économiques) et 3 % par les gros clients industriels. Pour le reste de somme, un montant de plus de 868,473 millions de DA (23%) est détenu par l'Algérienne des eaux (ADE) et plus de 803,490 millions de DA par les administrations (22%). Sur cette dette des administrations les communes détiennent un peu plus



de la moitié (52%) avec 412,862 DA de factures impayées, a-t-on précisé de même source. Cette

situation de factures impayées est devenue «critique» et «entrave la concrétisation des projets d'investissement lancés et prévus par la société pour l'amélioration de la qualité et de la continuité des services rendus au client à la Concession de distribution de Tizi-Ouzou», a-t-on déploré dans le même communiqué. Afin de permettre aux concernés de payer leur redevances, un système de paiement multi canal a été mis à leur disposition. «Ce système donne la possibilité, aux clients, de payer les factures au niveau des agences commerciales de leur appartenance, dans tous les bureaux d'Algérie poste du territoire national, par internet sur le site Web de la Société : [www.sdc.dz](http://www.sdc.dz), avec une carte CIB ou par TPE au niveau de l'agence commerciale, par virement bancaire ou postal aux numéros de comptes indiqués

au recto de la facture ou par domiciliation bancaire ou postale», a-t-on expliqué. Des facilitations de paiement sont également prévu dont la mise en place d'échéanciers de paiements si nécessaire, a rassuré la Concession de distribution qui a exhorté ses clients à «régulariser leur situation afin d'éviter à la société le recours à la désagréable alternative de suspension de la fourniture en énergie électrique et gazière». N. A./APS

Batna

## Ouverture de l'annexe du centre national de formation à distance avant fin 2019

Une annexe du centre national de formation à distance sera ouverte à Batna avant la fin de l'année en cours (2019), a fait savoir le directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels, Saâd Ferahta. La mise à niveau de la structure devant abriter cette annexe se poursuit, a indiqué le même responsable, rappelant que toutes les procédures d'usage relatives à la création de cette annexe ont

été conclues de concert avec le ministère de tutelle et l'administration du centre national de formation à distance, en attendant, a-t-il ajouté la désignation du staff qui sera chargé de la gestion. L'ouverture de cette annexe permettra aux travailleurs et employés de la wilaya de Batna et les wilayas limitrophes de bénéficier de formations à distance sans se déplacer vers d'autres wilayas comme Constantine,

Sétif et Annaba pour les examens cycliques ou la récupération de documents pédagogiques. La même source a mis en avant l'importance de cette annexe dans le rapprochement des opportunités de formation, des catégories de travailleurs et autres employés, car «prenant en considération les conditions de leurs engagements professionnels». Soulignant qu'annuellement près de 150 personnes s'inscrivent dans des

cycles de formation, le directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels, a indiqué que plusieurs d'entre eux renoncent aux cours avant la fin du cycle de formation pour plusieurs raisons en rapport avec l'éloignement notamment, d'où l'ouverture de cette annexe pour consolider les opportunités de la formation à distance dans cette région.

Samy Y.

Biskra

## Mise en service d'un bureau itinérant de la Cnas

Un bureau itinérant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) a été mis en service dans la wilaya de Biskra, selon la direction de l'agence locale de cette Caisse. Ce bureau mobile fournit, sur place, des prestations de proximité au profit des personnes affiliées à cette Caisse, notamment le versement des cotisations annuelles et la réacti-

vation de la carte Chifa, a indiqué le directeur-adjoint de l'agence de Biskra de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), Tayeb Benzayd. L'ouverture de ce bureau itinérant de la Cnas, qui intervient parallèlement au lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'affiliation à cette Caisse, a pour but de rapprocher les habitants des

zones éparses et éloignées au réseau des structures relevant de la Cnas, a précisé le même responsable. Les citoyens exerçant des professions libérales, entre autres les agriculteurs activant dans des localités enclavées, pourront bénéficier des prestations de cette nouvelle structure mobile, a fait savoir la même source, assurant que la Direction de l'agence de Biskra veille à faci-

liter l'accès aux services offerts par ce bureau itinérant. Outre les structures de l'agence Cnas-Biskra, le bureau itinérant permettra le recouvrement des cotisations avec la possibilité d'octroyer aux affiliés un échéancier de paiement des arriérés, ainsi que plusieurs avantages en matière d'assurance des frais médicaux et de retraite, a-t-on signalé de même source. N. T.

Constantine

## Remise des clés de plus de 460 logements à leurs bénéficiaire

Une opération de remise des clés de 464 logements promotionnels aidés (LPA) et 26 aides financières au logement rural a été organisée dans la wilaya de Constantine, dans une ambiance festive, a-t-on constaté. Ces logements LPA sont réalisés à l'extension Sud de la ville Ali-Mendjeli alors que les aides financières aux logements ruraux concernent des bénéficiaires des localités d'El Khroub, d'Ibn Badis et de Zighoud Youcef, selon les explications fournies. Au cours de

cette cérémonie, le chef de l'exécutif local, Abdessamie Saidoune a estimé que l'attribution de ce nouveau quota permet de «réduire l'acuité de la crise du logement dans la wilaya», soulignant que des efforts se poursuivent pour le parachèvement des actions d'aménagement extérieur de plusieurs quotas de logements en voie de réception. Il a rappelé que 30 543 unités de logements tous types confondus, ont été distribuées dans la wilaya de Constantine depuis juillet

2017. La wilaya de Constantine avait bénéficié depuis l'année 2014 de la réalisation d'un total de 18 000 logements publics locatifs (LPL) dont 3 850 habitations ont été jusqu'à présent attribuées à leurs bénéficiaires, tandis que 976 autres unités sont en voie d'achèvement, a indiqué à l'APS, de son côté le directeur du logement, Messaoud Fekhar. Le cadence des chantiers de ce quota avancent à un rythme «satisfaisant» et seront réceptionnés «avant la fin de l'année en

cours», a fait savoir le même responsable. S'agissant de l'habitat rural, 1 800 unités sont en cours de réalisation à travers diverses localités de la wilaya dont 30 % représentant 600 logements seront réceptionnés également «avant la fin de l'année 2019», a souligné la même source. Des projets portant réalisation de 48 000 logements tous segments confondus sont en cours de concrétisation dans les douze communes de la wilaya, a signalé M. Fekhar. R. R.

## Ansej/El Tarf Financement de 114 projets en huit mois de l'année en cours

L'ANTENNE d'El Tarf de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a financé 114 projets durant les huit derniers mois derniers de l'année en cours, a indiqué le directeur local de cet organisme. Les projets financés par l'Ansej depuis janvier dernier, concernent différents segments économiques dont l'agriculture qui détient un taux de 55% de projets validés, a précisé le même source en rappelant que ce créneau attire de nombreux jeunes promoteurs de cette wilaya à vocation agricole par excellence. Le secteur des services totalise 17% des projets financés, de janvier dernier à ce jour, a ajouté le même responsable, notant que le secteur de l'industrie enregistre, quant à lui, un taux de 13%, suivis des secteurs de l'artisanat et des fonctions libérales, avec un taux de 8% de l'ensemble des projets validés et financés. Insistant sur l'«accompagnement» des jeunes investisseurs tout au long des différentes étapes qu'ils doivent suivre pour la concrétisation de leur micro projet, M. Maatoug a relevé l'importance des campagnes de sensibilisation organisées, périodiquement, par l'Ansej. Il a détaillé que ces campagnes visent à inciter les jeunes de la région à créer des projets dans le secteur du tourisme «compte tenu des énormes potentialités existant dans ce domaine et qui gagneraient à être valorisées». Depuis vingt ans, date de la création de l'antenne Ansej à El Tarf, cet organisme a financé quelque 6 704 projets d'investissement qui ont contribué à la création d'un total de 20 112 emplois, a-t-on conclu. Y. H./APS



Sahara occidental/Maroc

# Le président Ghali appelle le Conseil de sécurité à hâter la désignation d'un nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU

■ Le président sahraoui, Brahim Ghali, a appelé le Conseil de sécurité à hâter la désignation d'un nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, «animé des mêmes convictions et de la même détermination que son prédécesseur».

Par Moncef G.

Dans une lettre adressée au représentant permanent de la Russie à l'ONU et président du Conseil de sécurité, Vassily Nebenzia, le président Ghali a exhorté les membres du Conseil de sécurité à renouveler leur engagement en faveur du processus politique et de la reprise des négociations directes et cruciales entre les deux parties, en vue de parvenir à un solution pacifique et durable qui respecte pleinement le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Le secrétaire général du Front Polisario a rappelé dans sa lettre, reprise par l'agence de presse sahraouie (SPS), que «trois mois après la démission surprise de l'ex-Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Horst Kohler, peu a été fait pour la relance du processus de paix supervisé par les Nations unies au Sahara occidental». Selon lui, «le retard dans la désignation d'un nouvel envoyé personnel a paralysé le processus politique», et ce, a-t-il dit, «en dépit des immenses

concessions et des grands sacrifices consentis jusque-là par la partie sahraouie pour aider l'envoyé personnel onusien dans sa mission et faire avancer le processus de paix». Le président sahraoui a fait référence, dans sa lettre, aux rounds de pourparlers menés entre les deux parties à Genève en 2018 sous l'égide de l'ONU et qui «avaient donné une lueur d'espoir au peuple sahraoui qui a cru, après environ trente années de promesses non tenues, que l'autodétermination était enfin à sa portée». «Mais l'inflexibilité manifestée par la délégation marocaine lors des discussions de la table ronde ont hélas fait voler en éclats toute chance de restaurer la confiance et de faire avancer les questions essentielles», a poursuivi le Président Ghali, appelant le Maroc à assumer son rôle en démontrant une volonté réelle de parvenir à une solution pacifique et durable garantissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers un processus crédible, libre et démocratique. Evoquant les délibérations des membres du Conseil de sécurité, prévues



dans les prochaines semaines, au sujet du renouvellement de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), le président sahraoui a affirmé

que «28 ans après le déploiement de cette mission de maintien de la paix, aucun référendum d'autodétermination au Sahara occidental n'a été organisé», estimant que «les restrictions

inacceptables imposées par le Maroc à la Minurso et l'échec de cette dernière dans sa mission l'ont décrédibilisée aux yeux de notre peuple».

M. G./APS

Maroc

## Détérioration du patrimoine forestier

Le rapport 2018 de la Cour des comptes a mis en lumière une problématique environnementale des plus inquiétantes. Le document met en lumière les problèmes liés à la régénération des forêts de chêne-liège de Maâmora, de Larache et du Moyen Atlas. Annexé en 2017 au

ministère de l'Agriculture, le département des Eaux et forêts n'a pas été en reste des administrations visées par les missions des inspecteurs de la Cour des comptes en 2018. Le rapport que vient de publier l'instance dirigée par Driss Jettou a, en effet, accordé un chapitre à la valorisa-

tion et à la régénération des forêts de chêne-liège. D'une superficie de 294 378 hectares (4<sup>e</sup> rang mondial), la subéraie marocaine génère pour l'Etat et les collectivités 104 millions de dirhams (entre 2012 et 2017), alimente une industrie de dix entreprises et permet des exportations de liège d'une valeur de 168 millions de dirhams, sauf qu'elle souffre d'un rétrécissement constant de sa superficie. Celui-ci a été évalué à plus de 130 600 ha depuis 1965. La Cour a tiré la sonnette d'alarme concernant les coupes délictueuses et les défrichements qui amenuisent les forêts du chêne-liège. Rien que dans la région du Rif, la perte annuelle est d'environ 250 ha par an. En somme,

les programmes mis en œuvre pour la reconstituer n'ont abouti qu'à la régénération d'uniquement 24 331 ha de 2013 à 2016. Pis, les magistrats de Driss Jettou ont souligné qu'en raison de l'absence des plants de chêne-liège, plusieurs opérations de régénération ont été ajournées ou résiliées et que la perte financière y afférente s'élève à plus de 2 millions de dirhams. Fustigeant le dépérissement des peuplements de chêne-liège qui se manifeste par la détérioration de l'état sanitaire des arbres (dans la forêt de Maâmora 10% à 44% des arbres sont atteints) ou par la dédensification (58% de la subéraie de Maâmora a une densité inférieure à 100 souches à l'hectare en

2006), la Cour a critiqué d'une manière acerbe les actions de l'Administration forestière visant la reconstituer des superficies perdues notamment le plan directeur de reboisement (PDR) pour la période 1997-2027 qui s'est fixé un objectif urgent de plantation de 30 000 ha en chêne-liège à l'horizon 2007. «Après 20 ans de son déploiement, le Haut-commissariat des eaux et forêts n'a dressé aucun bilan du PDR et ses résultats restent en deçà des objectifs, avec un taux de réalisation de 43% (9 679 ha) enregistré au niveau de la subéraie de Maâmora durant la période 1997-2007», s'indignent les auteurs du rapport.

H. Y.

Tunisie

## Le Premier ministre : «Si Ben Ali est malade, il peut rentrer»

Le Premier ministre tunisien, Youssef Chahed, candidat à la présidentielle, a déclaré qu'il autoriserait l'ancien président Ben Ali, exilé en Arabie saoudite depuis sa chute en 2011, à rentrer au pays si les rumeurs sur son état de santé critique étaient avérées. «Je donnerais mon feu vert pour son retour. C'est un cas humanitaire. S'il est malade comme le disent les rumeurs, il peut rentrer dans son pays comme tout Tunisien», a déclaré M. Chahed jeudi soir, interrogé sur la chaîne Hannibal TV. «S'il veut rentrer pour être enterré ici, je donne mon feu vert», a-t-il répété. Mounir ben Salha, avocat auto-proclamé de Zine el Abidine Ben Ali, a déclaré jeudi que le président déchu se trouvait «dans un état critique». Il a ensuite démenti les rumeurs de

décès, affirmant sur la radio Oxygène FM : «Il n'est pas mort, mais son état de santé est mauvais. Il est sorti de l'hôpital et se soigne actuellement chez lui. Son état de santé se stabilise». Zine el Abidine Ben Ali, qui a régné sur la Tunisie pendant 23 ans, a été destitué par un soulèvement populaire qui a lancé une transition démocratique dans le pays et marqué le début des Printemps arabes dans la région. Il avait fui le 14 janvier 2011 dans des conditions rocambolesques vers l'Arabie saoudite, où il vit depuis avec sa famille. En 2018, à l'issue du procès par contumace pour homicides volontaires, abus de pouvoir, détournements de fonds... il a été condamné par contumace à de multiples peines de prison, dont plusieurs à perpétuité. M. Y.

Mauritanie

## La rentrée scolaire repoussée au 7 octobre

LE GOUVERNEMENT a pris cette décision, lors du Conseil des ministres de ce jeudi, suite à un rapport conjoint du ministère l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale et du ministère l'Enseignement secondaire et de la Formation technique et professionnelle.

### 271 000 jeunes non instruits et sans emploi

Le ministre mauritanien de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports, Taleb Ould Sid Ahmed, a affirmé avoir recensé 271 000 jeunes, âgés de 19 à 35 ans, qui ne sont pas instruits et qui ne travaillent pas. Taleb Ould Sid Ahmed, qui s'exprimait jeudi lors de la conférence de presse hebdomadaire du gouvernement, a informé que la plupart de ces jeunes sont des filles et vivent en milieu rural. Le ministre, qui faisait la situation du chômage, a indiqué qu'il y a aussi 50 voire 60 000 diplômés chômeurs, chaque année, avec, pour certains, des diplômés qui ne répondent pas aux besoins du marché de l'emploi. Face à la situation, Taleb Ould Sid Ahmed a promis la mise en place, dans les prochains mois, d'un «grand projet» pour l'emploi des jeunes de 19 à 35 ans. R. M.



## Lutte antiterroriste

# Le président Trump confirme la mort de «Hamza, fils d'Oussama Ben Laden»

■ Le président américain Donald Trump a confirmé hier la mort de «Hamza Ben Laden», fils d'Oussama Ben Laden, présenté comme le chef de l'organisation terroriste d'Al-Qaïda, et dont le décès avait été rapporté fin juillet par des médias américains.

Par Rosa C.

«**H**amza Ben Laden, le chef d'Al-Qaïda et fils d'Oussama Ben Laden, a été tué lors d'une opération de contre-terrorisme menée par les Etats-Unis dans la région de l'Afghanistan/Pakistan», a déclaré le président américain dans un communiqué, sans préciser la date exacte de cette opération. «La perte d'Hamza Ben Laden ne prive pas seulement Al-Qaïda de son autorité et de sa connexion symbolique à son père, mais sape également d'importantes activités opérationnelles du groupe», a-t-il ajouté. «Hamza Ben Laden a planifié et travaillé avec divers groupes terroristes», a encore déclaré Donald Trump. Fin août, le ministre de la Défense Mark Esper avait été le premier responsable américain à s'exprimer publiquement sur la mort d'Hamza Ben Laden. Interrogé lors d'une interview

télévisée pour savoir si ce dernier était bien mort, le ministre avait alors répondu : «C'est ce que je comprends». Mais il avait refusé de s'étendre sur la question. «Je n'ai pas les détails. Et si je les avais, je ne suis pas sûr que je pourrais les partager avec vous», avait déclaré le chef du Pentagone. Hamza Ben Laden, âgé d'une trentaine d'années, figurait sur la liste noire américaine des personnes accusées de «terrorisme». Washington avait offert en février une récompense pouvant atteindre un million de dollars pour toute information permettant de le retrouver. Quinzième de la vingtaine d'enfants d'Oussama Ben Laden, fils de sa troisième femme, Hamza avait été déchu en mars de sa nationalité saoudienne.

R. C.



PH. &gt; D. R.

## Libye

## Tirs sur l'aéroport de Mitiga toujours fermé

L'aéroport de Mitiga en Libye, fermé depuis deux semaines en raison d'attaques répétées, a été de nouveau samedi la cible de tirs de roquettes et de raids aériens, selon les forces loyales au gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU. Ces dernières ont accusé les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar, de mener ces attaques, sans faire état de victimes. M. Haftar mène depuis début avril une offensive militaire pour tenter de s'emparer de la capitale Tripoli. Ses forces ont mené plusieurs attaques et raids aériens contre l'aéroport situé à quelques kilomètres à l'est de la capitale, accusant le GNA de l'utiliser à des «fins militaires».

L'aéroport a été fermé brièvement à plusieurs reprises depuis début avril. Avant samedi, le ministère de l'Intérieur du GNA avait recensé au moins onze attaques depuis le 21 juin. Mais après la dernière attaque du 1<sup>er</sup> septembre, qui avait fait quatre blessés, les vols ont été transférés à Misrata, à 200 km plus à l'est et l'aéroport a été maintenu fermé. «Des roquettes Grad tirées par les milices de M. Haftar ont touché l'aéroport de Mitiga quelques heures après une frappe aérienne tôt ce matin, menée par des drones émiratis», ont ajouté les forces du GNA sur leur page Facebook. Engagées dans une contre-offensive, elles ont qualifié cette nouvelle attaque contre Mitiga de «ten-

tative désespérée» de se venger de pertes subies la veille. Elles font allusion à la mort vendredi de deux «commandants» d'une milice pro-Haftar de la ville de Tarhouna, importante base arrière de Haftar dans l'est libyen, à 60 km au sud-ouest de Tripoli. Les forces de Haftar ont annoncé dans la nuit de vendredi à samedi la mort de «deux importants commandants» d'une «force de soutien» de la ville de Tarhouna, dans des raids menés par des drones au sud de Tripoli. Selon l'ONU, depuis avril, les combats autour de Tripoli ont fait 1 093 morts et 5 752 blessés, et forcé 120 000 personnes à quitter leurs foyers.

K. R.

## Syrie Deux hôtels vont ouvrir à Damas sous des marques françaises

DEUX hôtels vont ouvrir à Damas, en Syrie, sous des marques françaises, ont rapporté hier des médias locaux. Ces deux établissements «ouvriront prochainement sous des marques de Louvre Hotels Group», ont ajouté les mêmes sources, citant un communiqué du groupe. Un accord a été conclu entre l'entreprise syrienne Nazha Investment Group et «un partenaire avec lequel Louvre Hotels coopère au Moyen-Orient», a précisé le communiqué. «Cet accord respecte strictement le droit international et toutes les directives internationales concernant la Syrie», a indiqué, en outre, le communiqué. Selon le site économique The Syria Report, à l'origine de l'information, il s'agit du premier contrat avec une société occidentale dans le secteur hôtelier depuis 2011, année du début du conflit, qui a fait plus de 370 000 morts. Louvre Hotels Group est une filiale depuis 2015 du groupe chinois Jin Jiang, et son portefeuille compte plus de 1 500 hôtels dans 54 pays, selon les données fournies sur son site internet. Son offre hôtelière va de 1 à 5 étoiles, avec les marques Première Classe, Kyriad, Campanile, Golden Tulip, Royal Tulip, les cinq marques du réseau Sarovar en Inde, le groupe Hôtels et Préférence, ainsi que la marque chinoise Metropolo.

K. L.

## Burkina Faso

## Sommet ouest-africain consacré à la lutte antiterroriste dans le Sahel

Les présidents des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et ceux de la Mauritanie, du Tchad et du Cameroun participent, samedi à Ouagadougou, au sommet de l'organisation consacré à la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, ont rapporté des médias locaux. Ce sommet intervient alors que la région fait face au phénomène du terrorisme dans cette région qui a doublé tous les ans depuis 2016 pour atteindre 465 en 2018, a souligné le groupe de réflexion américain Center for Strategic and International Studies (CSIS). «Depuis plusieurs années, nos Etats font l'objet d'attaques terroristes sans précédent. Pour venir à bout du terrorisme dans le Sahel, l'opérationnalisation de la stratégie pour le développement et la sécurité des pays du G5 Sahel s'avère extrêmement impérieuse et urgente», a affirmé le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré. Lors du sommet, les chefs d'Etat devraient s'accorder sur une nouvelle stratégie de lutte face au terrorisme transnational. Les pays de la Cédéao sont appelés à se montrer plus solidaires, financièrement ou avec des moyens

opérationnels comme des avions ou hélicoptères, signale-t-on encore. Cette semaine, au moins une trentaine de Burkinabè ont été tués dans des attaques. Les conséquences humanitaires sont effroyables. Dans la zone, «13 millions de personnes ont actuellement besoin d'assistance», a souligné l'organisation Oxfam. Des centaines de milliers de personnes ont dû quitter leur foyer. Conscient des limites de la force G5-Sahel, le président nigérian Mahamadou Issoufou a lui-même appelé en juillet à la formation d'une «coalition internationale» sur le modèle

de celle qui a lutté contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Irak et en Syrie. «La Minusma (Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation pour le Mali, 13 000 hommes) et le G5-Sahel ne suffisent pas. Nous devons trouver des moyens de coordination plus élargis et plus efficaces», a affirmé, de son côté, le président ivoirien, Alassane Ouattara. Les pays de la Cédéao ont décidé de dépasser le cadre sahélien pour lutter efficacement contre le terrorisme.

Rosa C.

## Suède

## Une personne blessée dans une explosion à Lund

UNE EXPLOSION visant apparemment un petit commerce de Lund, dans le sud de la Suède, s'est produite dans la nuit de vendredi à samedi, blessant sérieusement une passante, a annoncé hier la police. «Nous disposons d'informations selon lesquelles les fenêtres situées jusqu'à cent mètres de distance ont été endommagées par l'explosion», a indiqué une porte-parole de la police, Evelina Olsson, citée par l'AFP. Aucune arrestation n'a encore eu lieu mais la police est en contact avec les propriétaires d'une échoppe de produits de dépannage qui était apparemment visée. «Une jeune fille d'une vingtaine d'années qui passait par là a été sérieusement blessée par l'explosion mais ses jours ne sont pas en danger», a précisé la police. Une enquête pour «destruction mettant en danger la sécurité publique» et pour «avoir causé des blessures corporelles» a été ouverte.



«Rue de la nuit» de Arezki Metref

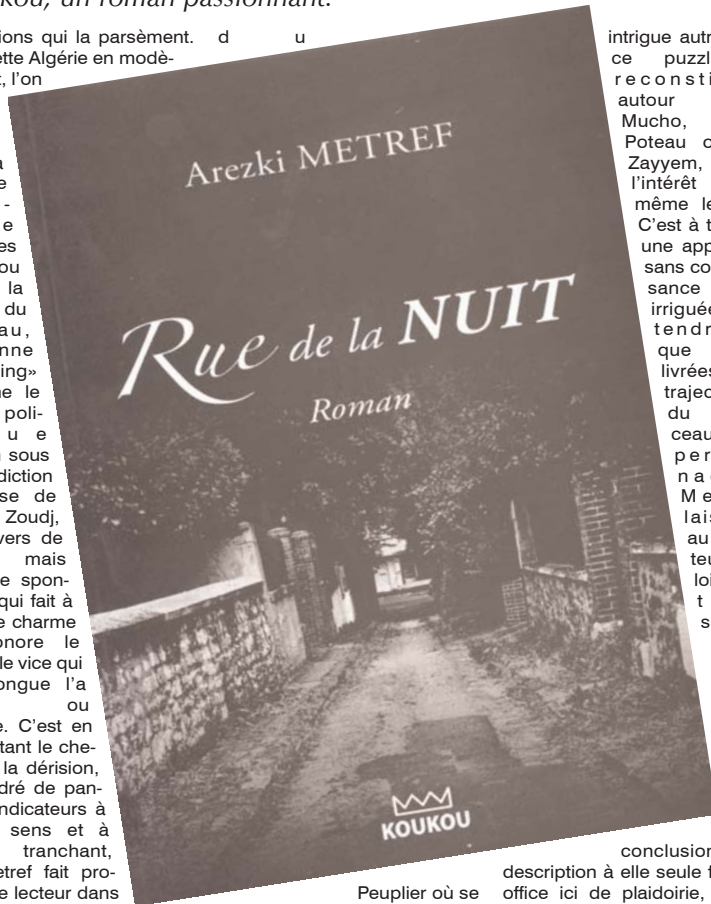
# Le roman passionnant de la vie sous «Le Peuplier»

■ Le style vivant de Metref, associant métaphores du poète et sens de l'observation du journaliste, au service du souffle littéraire qu'on connaît à l'auteur, il n'en faut pas plus pour faire de «Rue de la nuit», paru récemment aux éditions Koukou, un roman passionnant.

Par Nadjib Stambouli

Au fil des pages, le lecteur est invité à une immersion dans un passé pas très lointain, plongeant ses tentacules dans l'ici-présent, à travers des personnages évoluant dans un quartier d'Alger, «Le Peuplier», dont le nom fictif renvoie à celui bien réel d'une cité populaire de la capitale. Chacun de ces personnages, Mucho, Marino, Poteau électrique, Zongo, Dochine, Zayyem, Cheikh Zoudj, Moussa, Aissa, Mohamed, Zazou et autres grandes figures de la petite vie locale, aurait pu à lui seul être sujet, donc héros, de roman. Arezki Metref, avec son talent de conteur et sa parfaite maîtrise de la langue, cette même maîtrise qui lui fait éviter la tentation de la grandiloquence expressive, restituée par touches hyper-réalistes le quotidien bigarré du Peuplier et la chronique riches en hauts faits d'armes et en supputations de Mucho, de sa bande et de tous ces regards qui observent et qui commentent. «Rue de la nuit», la bien nommée, et toutes les venelles du Peuplier qui l'entourent et y confluent dans un chassé-croisé d'analyses lucides et de ragots fantaisistes, est un concentré du pays entier, durant les longs lendemains de l'Indépendance et des

désillusions qui la parsèment. Dans cette Algérie en mode- le réduit, l'on retrouve, dans ou à côté de l'inévitable Café des amis ou dans la Maison du drapeau, mitoyenne du «Ring» où trône le chef politique Zayyem sous la bénédiction religieuse de Cheikh Zoudj, cet univers de calculs mais aussi de spontanéité qui fait à la fois le charme qui honore le pays et le vice qui à la longue l'a détruit, ou presque. C'est en empruntant le chemin de la dérision, saupoudré de panneaux indicateurs à double sens et à double tranchant, que Metref fait promener le lecteur dans ce dédale de la cité



Peuplier où se déroule une histoire sans

conclusions, la description à elle seule faisant office ici de plaidoirie, là de piste de défense. En parcou-

intrigue autre que ce puzzle à reconstituer autour de Mucho, de Poteau ou de Zayyem, selon l'intérêt du même lecteur. C'est à travers une approche sans complaisance mais irriguée de tendresse que sont livrées les trajectoires du faisceau de personnes, Metref laissant au lecteur le loisir de tirer

tant, autant dire en plongeant dans ce roman aussi attachant que les personnages qui lui donnent corps et âme à travers la plume de Metref, on est édifié sur ce torrent de contradictions qui traverse une cité populaire, appréhendée comme microcosme où s'affrontent ou coexistent toutes les pesanteurs qui font la force ou la faiblesse du pays. C'est une œuvre de grande littérature, présentée derrière une devanture plutôt discrète, que cette «Rue de la nuit». Sur un rythme alerte, faussement désinvolte, l'écriture de Metref est d'une telle densité qu'il nous est difficile, voire impossible, de sortir un ou deux passages pour illustrer cette brève invitation à lire. La dernière livraison de l'une des rares fiertés du paysage intellectuel algérien ajoute un jalon appréciable dans le fonds culturel national, adressé à l'un des plus beaux loisirs, la lecture. C'est au plaisir de lire des romans passionnants, auquel nous réconforte le talentueux Arezki Metref, sur le trottoir et la chaussée de «Rue de la nuit».

«Rue de la nuit», roman, 102 pages, 500 DA, éditions Koukou N. S.

Oran

## Hommage pour marquer les 25 ans de l'assassinat de Cheb Hasni

Un hommage dédié à la mémoire du défunt Cheb Hasni Chekroune est programmé à Oran, du 20 au 29 septembre, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de son assassinat, a-t-on appris hier des organisateurs. Initiées par l'association «Art et culture pour la protection du patrimoine musical oranais», ces festivités ont pour but de mettre en valeur le riche parcours artistique du «Raï Lover», assassiné le 29 septembre 1994, durant la décennie noire. Des tables rondes, des spectacles, des concours artistiques et autres, seront au menu de ce programme qui sera marqué par la participation de figures artistiques algériennes, dont des stars de la chanson oranaise et du raï, notamment de l'époque de Cheb Hasni, a fait savoir, à l'APS, le président de l'association, Nasredine Touil. Le programme a concocté également un concours «Radio crochet», d'interprétation des chansons de Cheb Hasni, ouvert aux jeunes amateurs et un concours national de dessin et de la meilleure photo du défunt. Le public aura à (re)découvrir les documentaires ayant retracé le parcours de Cheb Hasni, à travers des pro-

jections programmées à la salle de cinéma Saada (ex-Colisée), dont «Histoire de la star Hasni» réalisé par l'ENTV. L'association «Art et loisirs Yahia-Ben-Mabrouk» d'Alger contribuera, de son côté, avec une opérette sur l'interprète de «Gaa Nsa», «Mazel kayen l'espoir», «Tal ghoyabek yaghzali». Les organisateurs ont prévu un atelier intitulé «Parlez-moi de Hasni» qui sera animé par des figures ayant connu et côtoyé le défunt, à l'instar du chanteur Mohamed Sahraoui, Mohamed Lamine et Cheba Zahouania ainsi que des éditeurs et auteurs de paroles comme Khaled Bendouda et Aziz Korbali. Les débats et témoignages permettront de mieux mettre en relief la personnalité et l'œuvre de ce chanteur dont la renommée a dépassé les frontières nationales et qui reste, 25 années après sa tragique disparition, l'une des voix les plus écoutées et appréciées par des millions de jeunes fans.

### Prochains travaux de réhabilitation de la Maison de la culture

Des travaux de réhabilitation préliminaires seront engagés

prochainement au niveau de la maison de la culture d'Oran, après la désignation d'une entreprise nationale spécialisée dans ce domaine, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la culture.

L'opération nécessitera une enveloppe de près de 115 millions DA, alors que le délai de la réalisation des travaux a été fixé à sept mois, selon les engagements de l'entreprise en question, qui vient de remporter la soumission lancée à cet effet, indique-t-on de même source. La Maison de la culture a fait l'objet auparavant de travaux de renforcement et de réhabilitation touchant, entre autres, les fondations et les plafonds, ce qui a nécessité sa fermeture durant de nombreuses années, après avoir fait l'objet d'infiltrations des eaux fragilisant ses structures.

Cette infrastructure a accueilli de nombreux événements culturels et artistiques nationaux et internationaux qui ont grandement contribué à la revalorisation du mouvement culturel et scientifique de la cité. Ces activités ont donné une certaine vitalité au centre-ville et à ses quartiers, en particulier pendant le mois sacré du ramadhan et lors

de divers événements nationaux et religieux. Le site, connu par les intellectuels de la ville d'Oran sous le nom de Palais de la culture, constituait aussi un formidable espace pour les jeunes et les associations pour la pratique de leurs activités dans divers domaines culturels, scientifiques et sociaux.

D'ailleurs, malgré le transfert de l'administration de la Maison de la culture dans des locaux exigus, situés au quartier populaire de Sidi El-Houari, ses responsables ont continué à contribuer sans relâche à enrichir la scène culturelle en proposant des manifestations locales et nationales à diverses occasions ainsi que des manifestations culturelles ayant attiré de nombreux intellectuels et un large public.

Ces événements ont lieu dans diverses structures culturelles, telles que le théâtre régional «Abdelkader-Alloula», le Musée national «Ahmed-Zabana» et le Musée d'art moderne et contemporain (Mamo), en plus de divers programmes dans les espaces des établissements universitaires et à caractère social, rappelle-t-on.

Racim C./APS

## AGEND'ART

Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth)

Du 21 septembre au 20 octobre :

Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour. Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.

Espace Art et mémoire (Forêt de Bainem, Alger) Jusqu'au 15 septembre :

Exposition collective d'artistes peintres et de calligraphes «L'artiste dans la préservation de la mémoire», organisée par Machaâl Echahid.

Institut français d'Alger Du 15 septembre au 28 novembre :

Exposition des plus beaux paysages du Sud capturés par Oussama Hamdi.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Du 17 au 21 septembre à partir de 20h30 :

Sixième édition des Journées nationales de la chanson chaâbi, sous le slogan «Le chaâbi, art et patrimoine».

Théâtre de verdure Laâdi-Flicli (Boulevard Frantz-Fanon, Alger)

Jeu 19 septembre à partir de 20h30 :

Concert de Kendji Girac. Prix des billets à partir de 3 000 DA. Point de vente : Théâtre de verdure, de 10h à 19h.



Nouveau système de compétition

## L'Agex le 17 septembre à Sidi Moussa

LA FÉDÉRATION algérienne de football a annoncé ce vendredi l'organisation, le mardi 17 septembre 2019 (à partir de 10h00) au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, d'une Assemblée générale ordinaire tenue en session extraordinaire avec un point unique inscrit à l'ordre du jour : l'adoption d'un nouveau système pyramidal de compétition. Pour précision, la FAF rappelle que le système de compétition est annoncé au début de chaque saison sportive et non pas avant, soit une fois le nombre de clubs engagés connu, comme le rappellent les articles concernant les modalités d'accession et

rétrogradation. Le nouveau système pyramidal de compétition pour objectif de «sauver le professionnalisme en réduisant le nombre de clubs professionnels», avait indiqué le président de la FAF Kheireddine Zetchi. Le principe est la création d'une seule Ligue professionnelle à 18 clubs, et une Ligue 2 amateur à deux groupes pour la saison 2020-2021, mais les modalités d'accession et de rétrogradation seront prédéfinies ultérieurement. La division inter-régions pourrait disparaître. Il y aura également l'instauration d'un championnat d'élite pour les jeunes.

## Natation /13<sup>e</sup> édition des Championnats d'Afrique «Juniors» L'EN décroche six nouvelles médailles

LA SÉLECTION algérienne (Garçons / Filles) de natation a décroché sept médailles (3 argent et 4 bronze) lors de la troisième journée des Championnats d'Afrique «Juniors» qui se déroulent à la piscine olympique de Rades (Tunisie) du 11 au 15 septembre 2019. Les médailles d'argent ont été l'œuvre de Lilia Sihem Midouni sur le 50 mètres nage libre, Rania Ouras sur le 200 mètres brasse et Meriem Imène Khaldi sur le 800 mètre nage libre, au moment où Khensa Belkacem s'est contentée du bronze sur le 200 mètres brasse, tout comme Samara Abdellaoui sur le 400 mètre nage libre, Melissa Touami sur le 200 mètres brasse et Youcef Fettal sur le 200 mètres brasse.

Une moisson qui porte le total de la sélection algérienne à 14 médailles (4 argent et 10 bronze), car ayant déjà moissonné sept médailles (1 argent, 6 bronze) lors des deux précédentes journées de compétition.

La médaille d'argent a été décrochée par Ouras Rania sur le 100 mètres brasse, alors que deux des six médailles de bronze ont été l'œuvre de Midouni Lilia Sihem, respectivement sur le 200 mètres nage libre et sur le 50 mètres papillon. Youcef Fettal avait complété cette moisson en décrochant une médaille de bronze sur 100 mètres brasse, tout comme ses compatriotes Aït Mohamed Massinissa sur le 50 mètres papillon, et Bouslane Malek et Narimane Yamina sur le 200 mètres quatre nages. Au total, 350 nageurs, représentant 35 pays prennent part à ces Championnats d'Afrique qui se poursuivront jusqu'à aujourd'hui courant dans la piscine olympique du Complexe sportif de Rades.

## Tennis / Frydek Mistek Open Cup (tableau final) Inès Ibbou sort dès le deuxième tour

LA TENNISWOMAN algérienne Inès Ibbou a été éliminée de la Frydek Mistek Open Cup, un tournoi professionnel féminin, organisé du 9 au 15 septembre courant en République tchèque, après sa défaite au deuxième tour du tableau final contre la Turque Pemra Ozgen (6-4, 6-2). Au premier tour, l'Algérienne de 20 ans avait assez facilement dominé la Bosnienne Dea Herdzelas (6-3, 6-4), mais elle a eu la malchance de tomber dès le tour suivant sur la tête de série N2, la Turque Ozgen, contre laquelle elle a fini par être éliminée en deux sets. Ibbou était passée par le tableau des qualifications, où elle avait commencé par remporter deux matchs pour intégrer le tableau final de ce tournoi à 15 000 USD, qui se déroule sur les courts en terre battue du Tennis Prestige Park. Le premier match c'était contre la Tchèque Barbora Pokorna (6-2, 6-3) et le deuxième contre la Chinoise Pei Chi Lee (6-0, 7-5).

## L'arbitre Belazri présent aux JO de 2020

Sur un autre volet, la Fédération internationale de tennis (ITF) a retenu l'arbitre international algérien Nassim Belazri comme juge de ligne pour les prochains Jeux olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT). Titulaire d'un Bronze Badge, le natif de Béjaïa a déjà participé à plusieurs compétitions d'envergure internationale, notamment les tournois du Grand Chelem, comme Roland Garros, Wimbledon et l'Open d'Australie, où il a eu l'occasion d'officialier en tant que juge de ligne lors de la finale de 2019 ayant opposé Djokovic à Nadal. Belazri avait été retenu également en tant qu'arbitre aux 12es Jeux africains, disputés du 23 au 31 août derniers au Maroc.

## Ligue des champions d'Afrique/USMA-Ghor Mahya ce soir à Tchaker (Blida)

# Les Rouge et Noir pour prendre option

■ L'USM Alger aborde ce soir, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, le match aller des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation kenyane de Ghor Mahya, et tentera de prendre option pour la qualification avant la manche retour dans une semaine.



Les Usmistes décidés à l'emporter

Par Mahfoud M.

C'est une ancienne connaissance des Rouge et Noir qui ont déjà eu à la rencontrer dans un passé récent. La formation algéroise, qui pense devoir l'emporter avec un score sécurisant pour éviter toute mauvaise surprise au retour, se donnera à fond durant les 90 minutes de la partie. Le coach Bilal Dziri a pris ses dispositions et bien préparé son groupe pour ce match piège qui s'annonce très disputé, d'autant plus que l'adversaire a étudié aussi le jeu usmiste après l'avoir affronté il y a de cela deux saisons. L'essentiel pour la formation de Soustara est de bien entrer dans ce match et de tenter de trouver la faille dès les premières minutes pour ensuite pouvoir gérer comme il faut la

suite de la partie. Pour ce match, le coach se passera des services de son gardien titulaire, Zemmamouche, qui s'est blessé et qui ne pourra pas prendre sa place dans l'effectif, alors que le défenseur Oukal ne s'est pas rétabli et ne pourra pas jouer lui aussi. Par contre, Dziri pourra compter sur Haddouche qui évoluera sur la première fois sous les couleurs de l'USMA puisqu'il est prêt.

## Mission délicate pour le PAC en coupe de la CAF

De son côté, le Paradou AC dispute, ce soir, le match aller de la Coupe de la Confédération africaine au stade du 5-Juillet face à la redoutable formation tunisienne, le CS Sfax. Ce sera

une rencontre très difficile pour les Jaune et Bleu qui jouent cette compétition pour la première fois de leur histoire, alors que leur adversaire a déjà remporté ce trophée par le passé.

Il est clair que la mission sera très difficile pour les gars du Paradou qui devront puiser dans leurs plus profondes ressources pour tenter de réussir un résultat probant et l'emporter afin de jouer la manche retour à l'aise. Les protégés du Portugais Chalou ne doivent, malgré cela, pas être gênés par leur inexpérience et jouer comme ils ont l'habitude de le faire, car tout reste possible dans un match de quatre vingt dix minutes.

Il leur suffira juste d'être concentrés sur leur sujet et ne pas se laisser faire.

M. M.

## Ligue I (4<sup>e</sup> journée)

## Le Doyen à l'épreuve des Hamraoua

Le Mouloudia d'Alger se déplace aujourd'hui à Oran pour en découdre avec le MCO pour le compte de la quatrième journée de la Ligue I, avec l'espoir de revenir avec le meilleur résultat possible. Les Vert et Rouge qui réussissent un bon départ souhaitent continuer sur la même lancée et ajouter un autre succès. Les poulains de Casoni sont conscients de ce qui les attend lors de cette empoignée et savent que la mission ne sera pas de tout repos ; mais restent quand même décidés à se donner à fond pour ajouter d'autres points qui leur permettront d'aller de l'avant. Les coéquipiers de Djabou, le nouveau chou-

chou des fans mouloudéens, espèrent pouvoir refaire le coup de la Saoura où ils avaient réussi à l'emporter à Béchar et revenir de ce fait avec les trois points. Pour cela, les Algérois doivent être concentrés sur leur sujet et ne laisser aucun espace à l'adversaire qui en profitera sûrement. Le coach du MCA devrait reconduire la même équipe sur laquelle il avait compté lors de la dernière journée, étant donné que tous les joueurs sont d'attaque pour ce match très important pour le club algérois. De son côté, le MCO souhaite reprendre confiance après sa dernière défaite face à l'AS Ain M'liia. Les protégés de Cherif El Ouzani

sont avides de revanche et veulent prouver que leur dernière défaite n'était qu'un accident de parcours et qu'ils devraient pouvoir se refaire une santé et revenir en force à l'occasion de la réception du MCA. Les Hamraoua sont, en tout cas, décidés à se donneront à fond lors de cette confrontation qu'ils tiennent à gérer comme il se doit pour ne pas se laisser surprendre par l'adversaire qui reste un dur morceau, même si cela fait longtemps qu'il n'a pas réussi à l'emporter à Oran. Il faut savoir que les deux formations ont le même capital-points (7) et ce match devrait pouvoir les départager.

M. M.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou

## Un criminel abattu par un détachement de l'ANP

UN CRIMINEL qui a refusé d'obtempérer et tenté de prendre la fuite a été abattu vendredi à Tizi-Ouzou par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, le 13 septembre 2019, un criminel qui était en compagnie de deux complices à bord d'un véhicule touristique près d'Aghrib, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et ce, après avoir refusé d'obtempérer et tenté de prendre la fuite. L'opération s'est soldée par la récupération d'un pistolet automatique et d'une carte professionnelle appartenant à un agent de la Sûreté nationale», précise-t-on de même source. Dans un autre contexte, un détachement combiné de l'ANP, en

coordination avec les services de la Sûreté nationale «a saisi, à Naâma, une grande quantité de kif traité s'élevant à 11 quintaux et 75,4 kilogrammes», tandis que des garde-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 86 kilogrammes de la même substance, et ce, lors de deux opérations menées distinctement à Tlemcen». Dans le même contexte, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, «a arrêté cinq narcotrafiquants et saisi 9,2 kilogrammes de kif traité et 2 véhicules touristiques, à Sidi Bel-Abbès», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé six individus en possession 1 900 comprimés psychotropes et 1 650 unités de différentes boissons et des armes blanches à Ouargla et Laghouat».

Fatah B.

Tlemcen

## Premier salon du livre à partir d'aujourd'hui

UN PREMIER salon de wilaya du livre se tiendra au palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen du 16 au 30 septembre, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Initiée par la direction de la culture, cette manifestation verra la participation de maisons d'édition, de bibliothèques locales dont la bibliothèque de lecture publique «Mohammed Dib» et autres, a signalé la conseillère culturelle du Palais, Amrthir Hassania. Ce salon qui se tient en collaboration avec la direction locale du commerce, le

centre des expositions (Carex) et l'université Abou Bakr-Belkaid, prévoit l'exposition de 2 000 titres dans les différentes filières. Il permettra au public d'acquiescer des ouvrages récents à des prix jugés raisonnables et d'encourager la lecture. Trois écrivains de Tlemcen dédicaceront à cette occasion leurs ouvrages. Il s'agit de Mohamedi Mohamed Amine, Meriem Dali Youcef et Aicha Beldjillali. Cette dernière a remporté la troisième place au concours «Ali Mâachi» dans la catégorie poésie. R.C.

El Oued

## Un mort et 18 blessés dans un accident de la route

UNE PERSONNE a trouvé la mort et 18 autres ont été blessés suite à un accident de la route survenu samedi sur le chemin communal reliant le village «El Hadhoudi» à la commune de Ouarnes (18 km à l'ouest d'El Oued), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au renversement d'un véhicule utilitaire transportant des jeunes qui se rendaient à leurs exploitations agricoles de la région, causant la mort sur place d'un passager et des blessures à 18 autres à différents degrés. Dix blessés évacués à la polyclinique de la commune de Guemar ont reçu les soins nécessaires et quitté la structure de santé publique, alors que les huit autres ont été transportés aux urgences de l'établissement public hospitalier Ben Omar-El Djilani du chef-lieu de wilaya. Trois blessés ont été admis au service de réanimation et cinq

autres sont sous contrôle médical, a-t-on précisé. Les autorités locales se sont aussitôt déplacées aux services des urgences de l'hôpital d'El Oued pour s'enquérir de l'état de santé des blessés. Hani Y.

## Quand il pleut en Algérie



Djalou@hotmail.com

Programme AADL II à Béjaïa

## Les souscripteurs protestent devant le siège de la wilaya

■ Les souscripteurs des logements AADL (II) 2013 ont observé un nouveau rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya.

Par Hocine Cherta

Les mécontents réclament l'intervention des autorités compétentes afin d'accélérer la cadence de la réalisation des unités logements qui devraient être implantés au niveau du nouveau pôle urbain d'Ighzer Ouzarif, commune d'Oued-Ghir. Les protestataires réclament plus clairement l'ouverture du site Intente de l'AADL afin de permettre aux souscripteurs de payer la 2<sup>e</sup> tranche et aussi pour le reste des souscripteurs, donner suite aux 190 recours introduits auprès de l'entreprise, lancer le reste du programme 2019, lancement des VRD du site AADL II pour accélérer la livraison des logements et la remise des clés aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les souscripteurs de l'AADL 2 qui ont protesté devant la wilaya hier ont également exigé la désignation d'un bureau d'études pour le contrôle des entreprises engagées dans la réalisation de ces

programmes AADL, stopper la nouvelle décharge créée récemment sur le pôle des 3200 logements à Oued-Ghir dont l'entreprise Atlas en a la charge. Les mécontents ont relevé le fait que certains attendent depuis plusieurs années et d'autres depuis 2001.

## Des pluies torrentielles inondent plusieurs quartiers

Plusieurs quartiers de la ville de Béjaïa ont été inondés à la faveur des dernières pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région. Les ondées ont provoqué des inondations, une accumulation de débris, des glissements de terrain sur plusieurs axes routiers et ont également bloqué la circulation et l'accès à certains quartiers et cités, les ruelles et artères de la ville ont été vite submergées par les eaux. Des éboulements ont mis à nu la gestion de la ville et

ont surtout remis au goût du jour l'amateurisme des responsables et le bûlage des opérations de réhabilitation et d'aménagement urbain financées à coups de milliards. Les avaloirs obstrués ont refoulé les eaux pluviales et les eaux usées donnant des odeurs désagréables. Des crues ont touché la majorité des quartiers, les alentours des établissements scolaires, notamment et parfois les commerces. Il semble que le retard dans l'opération de curage habituelle et régulière des avaloirs des services concernés et l'arrivée brusque des pluies a hâtivement révélé l'ampleur du problème. Des quartiers comme Souk El Asr, cimetière de Sidi-Ouali, ou l'auberge de personnes âgées de Sidi-Ouali, El Khemis, gendarmerie ont, aussi, été inondés. La situation est vécue aussi dans plusieurs communes.

H. C.

Casbah

## Vingt-trois maisonnettes affectées par les dernières intempéries

LES SERVICES techniques de l'Assemblée populaire communale de La Casbah ont recensé 23 vieilles maisonnettes (douirette) ayant subi des dégâts suite aux intempéries de jeudi soir, a-t-on appris du P/APC, Amar Zetili. Les pluies diluviennes enregistrées jeudi soir à Alger ont causé «divers dégâts» aux structures d'anciennes maisonnettes, a indiqué à l'APS Amar Zetili, précisant que «les services techniques ont recensé 23 "douirette" abritant 99 familles, vivant dans la peur d'éventuels effondrements». Les

maisonnettes inondées se trouvent dans diverses ruelles du Secteur sauvegardé de La Casbah (Circonscription administrative de Bab El Oued), en l'occurrence Nafissa, Arbadji, Houanette Sidi Abdellah, Sidi M'Hamed Cherif, Rabah Riah et Ahmed Alam, a-t-il ajouté relevant que certaines «douirette» étaient «relativement récentes» puisqu'elles datent de l'ère coloniale (et non ottomane) et étaient des propriétés privées «mais leurs propriétaires ne les avaient pas entretenues périodiquement comme il aurait fallu le faire». Le

P/APC de La Casbah a affirmé que la commission ad hoc qu'il préside personnellement, et qui regroupe le secrétaire général, le directeur technique et le directeur des affaires sociales, «s'attèle depuis jeudi à l'inspection des bâtisses de la basse Casbah et de la haute Casbah et devrait présenter aujourd'hui au wali un rapport détaillé sur la situation». Concernant la prise en charge d'urgence, M. Zeteli a indiqué que les moyens de la commune étaient «limités» et qu'elle ne disposait pas de centres de transit ou de quotas de logements

«pour faire face à ce genre de situations exceptionnelles», faisant savoir, cependant, que «les services de la wilaya ont programmé une opération de relogement le week-end», dans le cadre de la 25<sup>e</sup> opération de relogement à Alger. Le P/APC de La Casbah avait fait état précédemment de 600 dossiers en attente de prise en charge, affirmant que le nombre d'habitations précaires recensées depuis 2018 au niveau de La Casbah était de 1 350.

Slim O./APS